

COMMUNIQUÉ

CNW Code 63 + Hebdos

Le gouvernement du Québec accorde un soutien financier de 90 000 \$ aux actions en tourisme culturel de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Québec, le 27 avril 2010 – Au nom de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M^{me} Christine St-Pierre, la vice-première ministre, la ministre des Ressources naturelles et de la Faune, ministre responsable du Plan Nord et ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, M^{me} Nathalie Normandeau, annonce le versement d'une subvention de 90 000 \$ sur trois ans à la Conférence régionale des élus de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM) pour consolider l'offre d'événements culturels.

« Ce nouveau partenariat avec la CRÉGÎM assurera la mise en place de nouvelles activités culturelles et en permettra la pérennité. Notre région compte déjà plusieurs événements qui ont une incidence certaine sur le secteur du tourisme culturel et sur la participation des Gaspésiens et des Madelinots », a fait savoir la députée de Bonaventure, Nathalie Normandeau.

La contribution du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) de 30 000 \$ par année est versée en vertu du programme Aide aux initiatives de partenariat et s'ajoute aux 100 000 \$ annuels versés par la CRÉGÎM. Ces sommes visent à favoriser la consolidation et l'innovation en matière de tourisme culturel, en Gaspésie et aux Îles, par l'entremise entre autres d'événements culturels qui contribuent à l'épanouissement et à la diffusion de la culture régionale et qui suscitent une promotion de la région à l'échelle québécoise.

« Je suis heureux de voir que cette nouvelle entente contribuera à soutenir des initiatives qui favorisent grandement la vitalité culturelle de notre région et le développement du tourisme culturel », a déclaré le président de la CRÉGÎM, M. Bertrand Berger. Qu'on pense au Festival Bluegrass, à la Fête du bois flotté ou au Festival La Virée, il est indéniable que ces événements projettent une image positive de la région.

La date de dépôt pour le premier appel de projets a été fixée au 10 mai 2010. Pour plus d'information concernant le Fonds de soutien aux événements culturels, visitez le site de la CRÉGÎM (www.cre-gim.net).

-30-

Source :

Valérie Rodrigue
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture,
des Communications
et de la Condition féminine
418 380-2310

Relations avec les médias :

Benoît S. Pilon
Conseiller en communication
et relations publiques
CRÉGÎM
Cell. : 418 396-2575